



Soutien à la parentalité

D'après L'enquête : L'enfance, l'adolescence et la vie en famille

Résultats pour la région Bourgogne

Analyses et commentaires

De l'enquête initiée
par les 4 Unions Départementales
des Associations Familiales
et l'Union Régionale
des Associations Familiales
de Bourgogne

Septembre 2003

**SOUTIEN A LA PARENTALITE
TRIS CROISES REGIONAUX SIGNIFICATIFS**

I. Solutions pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes

I.1. Consommation télévisuelle et meilleur environnement médiatique

Relation entre le fait de laisser son enfant libre de regarder la télévision et différentes solutions pour un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes

	Consommation Télévision libre	
	Oui	Non
Rang 1 : L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et sites	10 26%	25 12%
Rang 5 : Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école	4 10%	64 30%
Rang 5 : Fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté	9 22%	16 8%

26% des parents qui laissent leur enfant libre de regarder la télévision pensent que le tri sélectif des programmes et des sites exercé par l'Etat est une bonne solution pour offrir un meilleur environnement médiatique aux plus jeunes contre 12% des parents qui contrôlent leur enfant (10% de risques de se tromper).

De plus, 10% des parents qui n'exercent pas de contrôle sur la consommation télévisuelle de leur enfant placent le fait d'instaurer une éducation audiovisuelle à l'école en 5^{ème} rang des solutions pouvant offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes contre 30% que des parents qui exercent un contrôle sur ce que regarde leur enfant (5% de risques de se tromper). Pour les parents qui n'exercent pas de contrôle, le fait d'instaurer une éducation audiovisuelle à l'école fait moins souvent parti des dernières solutions à mettre en place, ils y sont donc plus sensibles.

Enfin, les parents qui ne contrôlent pas, sont 22% à placer la solution : « Fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté » en 5^{ème} position contre seulement 8% des parents qui surveillent la consommation télévisuelle de leur enfant (5% de risques de se tromper). Pour les parents qui n'exercent pas de contrôle, le fait de fournir aux parents de l'information, fait parti plus souvent parti des dernières solutions à mettre en place, ils y sont donc moins sensibles.

Autrement dit, pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes, les parents qui surveillent le moins leur enfant :

- sont plus nombreux à penser que le tri sélectif des programmes et des sites exercé par l'Etat est prioritaire ;
- sont plus demandeurs d'une aide venant de l'école sous forme d'éducation aux médias
- et sont moins demandeurs d'informations sur les programmes présentés.

Pour ces parents, les aides venant de structures extérieures sont plus importantes que l'éducation audiovisuelle faite par les parents. Ils sont moins souvent demandeurs d'informations qui pourraient les aider à offrir un meilleur environnement médiatique à leurs enfants.

I.2. Censure des films pornographiques et meilleur environnement médiatique

Relation entre le fait d'être favorable à la suppression des films pornographiques et différentes solutions pour un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes

(286 répondants)	Suppression des films pornographiques	
	Interdire toute diffusion quelque soit l'heure quelque soit la chaîne	Interdire la diffusion sur certaines chaînes et à certaines heures
Rang 1 : Favoriser le dialogue familial	37 48%	38 73%
Total	76	51

Il existe une relation significative entre le fait d'être favorable ou non à la suppression des films pornographiques à la télévision et les solutions que l'on pense les plus efficaces pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes.

Ainsi, les parents qui estiment préférable d'interdire toute diffusion de ces films quelque soit l'heure et quelque soit la chaîne, sont moins sensibles au dialogue familial comme solution pouvant offrir un meilleur environnement médiatique aux enfants que ne le sont les parents qui pensent qu'il serait préférable d'interdire la diffusion de films pornographiques sur certaines chaînes et à certaines heures (48% des parents qui optent pour la solution de la suppression de toute diffusion placent cette solution en première rang contre 73% des parents qui estiment préférables d'interdire la diffusion sur certaines chaînes et à certaines heures) (1% de risques de se tromper).

Autrement dit, les personnes qui préféreraient un contrôle plus strict : « aucun film pornographique quelque soit l'heure et quelque soit la chaîne » sont moins sensibles au dialogue familial comme aide à l'instauration d'un meilleur environnement médiatique que les parents plus partiellement favorables à cette suppression.

Relation entre le fait d'être favorable à la suppression des films pornographiques et différentes solutions pour un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes

(278 répondants)	Suppression des films pornographiques	
	Je ne suis pas favorable : Il n'y a pas de censure à exercer	Interdire la diffusion sur certaines chaînes et à certaines heures
Rang 1 : Fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté	6 33%	3 6%
Total	18	47

33% des parents qui estiment qu'il n'y a pas de censure à exercer placent la solution « fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté » au premier rang des solutions

pouvant offrir un meilleur environnement médiatique aux jeunes contre 6% des parents qui pensent qu'il faut interdire la diffusion des films pornographiques sur certaines chaînes et à certaines heures (1% de risques de se tromper).

Relation entre le fait d'être favorable à la suppression des films pornographiques et différentes solutions pour un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes

	Suppression des films pornographiques		Total
	Interdire la diffusion quelque soit l'heure quelque soit la chaîne	Interdire la diffusion sur certaines chaînes quelque soit l'heure	
Rang 1 : Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école	13 18%	0 0%	273
Total	74	12	
Rang 1 : L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et des sites	19 24%	1 11%	276
Total	77	12	

A l'inverse, les parents qui préfèrent que les films pornographiques soient totalement interdits, sont 18% à penser que l'instauration d'une éducation audiovisuelle à l'école est la première solution à mettre en place pour offrir un meilleur environnement médiatique au jeune public contre aucun des parents ayant répondu que cette diffusion devrait être faite uniquement sur certaines chaînes et quelque soit l'heure. De même, 24% des parents qui souhaitent leur interdiction totale, pensent que la première solution à mettre en place est un tri sélectif des programmes et des sites exercé par l'Etat (5% de risques de se tromper).

Autrement dit, les parents qui souhaitent le plus l'interdiction des films pornographiques à la télévision, sont ceux qui pensent le plus souvent, que faire appel à une aide extérieure à la famille est la meilleure solution pour offrir un meilleur environnement médiatique. Ce sont aussi les moins convaincus que le dialogue familial et l'information aux parents sont les premières solutions à mettre en place pour un meilleur environnement médiatique.

I.3. Consommation numérique et meilleur environnement médiatique

Relation entre le fait de laisser son enfant libre de consulter internet et différentes solutions pour un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes

	Consommation internet libre	
	Oui	Non
Rang 4 : L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et sites	3 6%	31 27%
Rang 4 : Donner aux parents les moyens techniques pour exercer un tri sélectif	4 12%	8 16%
Rang 5 : Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école	4 10%	33 29%

Les parents qui laissent leur enfant libre de consulter internet sont 6% à placer la solution : « L'Etat doit exercer un tri sélectif des programmes et des sites » en 4^{ème} position des solutions pouvant offrir un meilleur environnement médiatique aux plus jeunes contre 27% des parents qui surveillent la consommation télévisuelle de leur enfant. Autrement dit, les parents qui ne surveillent pas leur enfant ont placé plus souvent cette réponse dans les premières solutions (5% de risques de se tromper).

De plus, 10% des parents qui n'exercent pas de contrôle sur la consommation numérique de leur enfant, placent le fait d'instaurer une éducation audiovisuelle à l'école en 5^{ème} rang des solutions pouvant offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes contre 29% que des parents qui exercent un contrôle sur ce que regarde leur enfant (5% de risques de se tromper).

Enfin, les parents qui ne contrôlent pas, sont 12% à placer la solution : « Donner aux parents les moyens techniques pour exercer un tri sélectif » en 4^{ème} position contre 16% des parents qui surveillent la consommation télévisuelle de leur enfant (5% de risques de se tromper).

Ainsi, pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes, les parents qui surveillent le plus leur enfant :

- sont plus nombreux à penser que le tri sélectif des programmes et des sites exercé par l'Etat n'est pas aussi prioritaire que d'autres solutions
- et sont moins demandeurs d'une aide venant de l'école sous forme d'éducation aux médias.

SYNTHESE

DE LA PARTIE I. : SOLUTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT MEDIATIQUE

Meilleur environnement médiatique et consommation télévisuelle : Un enfant moins surveillé dans sa consommation télévisuelle a plus souvent des parents qui pensent que pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes, il faut en priorité que :

- l'Etat exerce un tri sélectif des programmes et des sites (censure ou signalement) ;
- et qu'une éducation audiovisuelle doit être instaurer à l'école.

Ces parents sont également moins demandeurs d'information sur les programmes présentés (signalétique TV, message d'identification du site sur internet, etc.).

Pour ces parents, les aides venant de structures extérieures sont plus importantes que l'éducation audiovisuelle faite par les parents.

Meilleur environnement médiatique et censure des films pornographiques : Les parents favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques, pensent plus souvent que pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes, il faut en priorité que :

- l'Etat exerce un tri sélectif des programmes et des sites (censure ou signalement)
- et qu'une éducation audiovisuelle doit être instaurer à l'école.

Ces parents sont aussi les moins convaincus que le dialogue familial et l'information aux parents sont les premières solutions à mettre en place pour un meilleur environnement médiatique.

Pour ces parents, les aides venant de structures extérieures sont plus importantes que l'éducation audiovisuelle faite par les parents.

Meilleur environnement médiatique et consommation télévisuelle : Un enfant moins surveillé dans sa consommation numérique a plus souvent des parents qui pensent que pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes, il faut en priorité que :

- l'Etat exerce un tri sélectif des programmes et des sites (censure ou signalement)
- et qu'une éducation audiovisuelle doit être instaurer à l'école.

Pour ces parents, les aides venant de structures extérieures sont plus importantes que l'éducation audiovisuelle faite par les parents.

Autrement dit, on retrouve les mêmes principes que pour la consommation télévisuelle des jeunes.

II. Classes passerelles

Rappel des textes : Depuis dix ans (20.09.1990) un protocole d'accord entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports légitime les expériences préscolaires et fixe un cadre réglementaire : les classes passerelles. Le décret paru au BOEN (07.02.1991) instaure les relations entre le Ministère des Affaires sociales et celui de l'Education nationale sur cette question.

Pouvant être différentes dans leurs objectifs ou leur organisation les classes passerelles permettent à des enfants de deux à trois ans n'ayant pas fréquenté de crèche ou de halte garderie, d'aborder l'école maternelle dans de bonnes conditions.

Les classes passerelles offrent ainsi, aux enfants un premier espace de socialisation extra familiale et les prépare à l'intégration en maternelle. Elles mettent également en avant l'amélioration de la communication parents-enseignants et constituent un investissement préventif pour lutter contre la violence.

Pourriez-vous donner un avis sur les situations et les propositions suivantes concernant la vie scolaire :

		Très appréciable	Appréciable	Peu appréciable	Mauvais	Sans opinion	Total des répondants
Ecole Maternelle	Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)	43%	42%	8%	3%	4%	275

Les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires)

- 25% des chefs de familles qui ont entre 15 et 25 ans estiment appréciables la mise en place des classes passerelles contre 100% des 25-30 ans (5% de risques de se tromper).
- 89,58% des parents qui n'ont qu'un enfant apprécient la mise en place des classes passerelles contre 53,85% des parents de familles plus nombreuses (4 enfants et plus) (5% de risques de se tromper).
- Aucun parent d'enfant de plus de 24 ans n'estiment que les classes passerelles sont une formule appréciable contre 44,70% des parents qui n'ont pas d'enfant de cet âge (1% de risques de se tromper). Il en est de même pour les parents d'enfants de 13 à 17 ans et de 18 à 24 ans. Ainsi plus les enfants sont âgés et moins leurs parents estiment que les classes passerelles sont appréciables.
- 95% des parents favorables à la mise en place des classes passerelles sont également favorables à la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans (1% de risques de se tromper).

En ce qui concerne les situations proposées pour la maternelle, les familles qui estiment appréciable les situations proposées (scolarisation pour les 2-3 ans et classe passerelle) apparaissent comme les plus concernées. Il s'agit en effet, plutôt de parents jeunes, de mères ayant des enfants en bas âge et plus souvent de parents actifs. Cependant, les parents de familles nombreuses apprécient moins fréquemment le système des classes passerelles.

SYNTHESE
DE LA PARTIE II : CLASSES PASSERELLES

Situations et propositions pour tous les niveaux de scolarisation :

La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans et les classes passerelles pour les enfants de 2 à 3 ans (système d'accueil combinant garde et activités scolaires) sont 2 propositions globalement appréciées par les parents et en particulier par les parents les plus concernés. Il s'agit en effet, plutôt de parents jeunes, de mères ayant des enfants en bas âge et plus souvent de parents actifs. Cependant, les parents de familles nombreuses apprécient moins fréquemment le système des classes passerelles.

III. Absentéisme scolaire et stratégies familiales

II.1. Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école

Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez q'un enfant/ jeune manque l'école (plusieurs choix possibles) ? (299 répondants)		
maladie	299	100%
violence à l'école	119	40%
stress, fatigue, besoin de récupérer	108	36%
décalage entre vacances scolaires et possibilité technique de départ ou de retour de voyage et vacances	55	18%
aide, soutien à la famille	29	10%
relations conflictuelles avec un enseignant	24	8%
relations conflictuelles avec un élève	15	5%
petit boulot	7	2%
désintérêt pour l'école	5	2%
petit bobo	3	1%
redoublement	2	1%
autre	6	2%

Nombre de motifs cités :

- 56% des familles monoparentales citent au moins 3 motifs acceptables pour qu'un enfant manque l'école contre 33% des parents qui vivent en couple.
Parmi ces familles monoparentales 75% des personnes seules avec enfants et 68% des personnes séparées citent au moins 3 motifs (1% de risques de se tromper).
- 44% des parents qui ont un enfant entre 4 et 6 ans citent au moins 3 motifs contre 32% des parents qui n'ont pas d'enfant de cet âge (1% de risques de se tromper).
A l'inverse, 38% des parents d'enfant entre 18 et 24 ans n'évoquent qu'un seul motif acceptable pour qu'un enfant manque l'école contre 24% des parents sans enfant de cet âge (10% de risques de se tromper).
- 64% des pères retraités ne citent qu'un motif contre 8% des artisans et 10% des agriculteurs (5% de risques de se tromper).
- 53% des mères ouvrières ne citent qu'un seul motif contre aucune mère agricultrice et 12% des mères artisans (5% de risques de se tromper).
- 52% des pères de niveau primaire citent au moins 4 motifs acceptables pour qu'un enfant soit absentéiste contre 7% des pères de formation supérieure (études supérieures) (10% de risques de se tromper).
De même, 29% des pères sans diplôme acceptent plus de 4 motifs contre seulement 5% des pères diplômés du 2nd ou 3^{ème} cycle (10% de risques de se tromper).
- 40% des mères dont le dernier diplôme est le certificat d'études acceptent plus de 4 motifs contre seulement 10% des mères dont le dernier diplôme est un diplôme de 2nd ou un 3^{ème} cycle et 3% des mères qui possèdent un DUT, un BTS ou un DEUG (1% de risques de se tromper).
- 34% des parents dont le revenu est égal ou inférieur à 763 € acceptent plus de 4 motifs contre seulement 5% des parents dont le revenu est supérieur à 3 049 € (5% de risques de se tromper).

D'après les éléments ci-dessus, il apparaît que le nombre de motifs d'absence acceptables évoqués par les parents est plus important dans une famille monoparentale, dans une famille où les parents ont un niveau d'études faible et dans une famille dont les revenus mensuels sont plus modestes.

II.3.3. Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire

Quelles seraient à votre avis les trois réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme (trois choix possibles) ? (299 répondants)		
sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école	218	72%
responsabiliser l'enfant	191	63%
contraindre les parents	119	39%
aider l'enfant (ex: soutien pédagogique)	111	37%
sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école	98	32%
informer les parents sur l'obligation scolaire	79	26%
responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements	37	12%
l'absentéisme n'est pas un problème en soi et l'on ne doit pas mener d'actions pour lutter contre ce phénomène	4	2%
aucune action n'est efficace pour remédier à l'absentéisme	2	1%

A la question, « Quelles seraient à votre avis les 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme », on remarque que quelque soit la réponse donnée, les enfants et leurs parents ne sont jamais exclus des 3 réponses les plus fréquemment citées et jugées les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme. De même, dans tous les cas et quelque soit les acteurs concernés la sensibilisation et la responsabilisation ne sont jamais exclues des 3 méthodes les fréquemment citées et jugées les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme.

Sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école :

80% des pères de niveau d'études supérieures pensent qu'une des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire concerne la sensibilisation des parents à la reprise du dialogue famille/enfant/école contre 58% des pères de niveau primaire (5% de risques de se tromper).

Sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école :

36% des mères interrogées estiment que sensibiliser les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école est une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre 22% des couples interrogés et 21% des pères (5% de risques de se tromper).

Informé les parents sur l'obligation scolaire :

42% des mères de niveau primaire pensent qu'informer les parents sur l'obligation scolaire est une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre 30% des mères de niveau d'études supérieures, 28% des mères de niveau lycée et 12% des mères de niveau CAP ou collègue (5% de risques de se tromper).

Responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements :

- 33% des pères qui n'ont aucun diplôme pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement est une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre 7% des pères qui sont titulaires d'un diplôme de 2nd ou de 3^{ème} cycle (5% de risques de se tromper).
- 29% des mères dont le dernier diplôme est le BEPC et 22% des mères sans diplôme pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement est une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre 5% des mères qui sont titulaires d'un diplôme de 2nd ou de 3^{ème} cycle (10% de risques de se tromper).
- 32% des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures à 763 € pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement est une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre 2% des ménages dont les ressources mensuelles sont comprises entre 2 287 et 3 049 € et 8% des ménages dont les ressources sont supérieures à 3 049 € par mois (1% de risques de se tromper).
- 18% des ménages de Saône et Loire pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement est une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre 12% des ménages de Côte d'Or et 6% des ménages de la Nièvre et de l'Yonne (10% de risques de se tromper).
- 32% des parents qui ont cités 4 motifs ou plus, acceptables pour qu'un enfant manque l'école pensent que responsabiliser le personnels d'encadrement des établissements est une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme contre 8% des parents qui n'ont cités qu'un motif valable pour qu'un enfant puisse manquer l'école (1% de risques de se tromper).

Concernant la lutte contre l'absentéisme scolaire, il apparaît globalement que les parents et les enfants ne sont jamais exclus des acteurs permettant de réaliser cette lutte contre l'absentéisme (ils sont toujours cités parmi les 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire), tout comme les termes « sensibiliser » et « responsabiliser ».

La réponse « sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école » est plus souvent citée par les pères de niveau d'études supérieures. A l'inverse la réponse « responsabiliser le personnel d'encadrement » est une réponse plus souvent donnée par des parents dont le niveau d'études est plus faible et dont les revenus sont modestes.

Enfin, la réponse « contraindre les parents par le paiement d'une amende ou la suppression des allocations » si leur enfant est absentéiste est une réponse plus fréquemment citée par les pères et les couples interrogés.

SYNTHESE

DE LA PARTIE II.3. : L'ÉCOLE : DES ÉLÈVES QUI SONT ABSENTS...

Motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école

Le nombre de motifs d'absence acceptables évoqués par les parents est plus important lorsqu'il s'agit d'une famille monoparentale, d'une famille dans laquelle les parents ont un niveau d'études faible et dans laquelle les revenus mensuels sont modestes.

Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire

Les parents et les enfants ne sont jamais exclus des acteurs permettant de lutter contre l'absentéisme (ils sont toujours cités parmi les 3 réponses jugées les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire), tout comme les termes « sensibiliser » et « responsabiliser ».

La réponse « sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école » est plus souvent citée par les pères de niveau d'études supérieures. À l'inverse, la réponse : « responsabiliser le personnel d'encadrement » est une réponse plus souvent donnée par des parents dont le niveau d'études est plus faible et dont les revenus modestes.

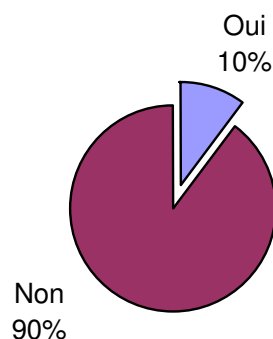
Enfin, la réponse « contraindre les parents par le paiement d'une amende ou la suppression des allocations » si leur enfant est absentéiste est une réponse plus fréquemment citée par les pères interrogés que par les mères.

IV. La délinquance des mineurs

IV.1. Connaissance d'un enfant délinquant

Repérage de stratégie familiale face à des actes jugés « délinquants » par les familles elles-mêmes.

Y a-t-il dans votre entourage familial un ou plusieurs jeunes qui ont eu lors des 5 dernières années?
(305 répondants dont 31 oui)



- 58% des parents qui connaissent un enfant délinquant ont un enfant entre 7 et 12 ans (10% de risques de se tromper).
48% des parents qui connaissent un enfant délinquant ont un enfant qui a entre 13 et 17 ans (10% de risques de se tromper).
- 17% des parents dont un de leurs enfants au moins est scolarisé en primaire, 14% des parents dont un des enfants au moins est un collégien et 10% des parents qui ont un enfant lycéen connaissent un enfant délinquant dans leur entourage contre 3% des parents d'enfant de maternelle (5% de risques de se tromper).
- 17% des pères de niveau primaire et 15% des pères de niveau collège ou CAP connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial contre 4% des pères de niveau d'études supérieures (10% de risques de se tromper).
- 22% des mères de niveau collège ou CAP connaissent dans leur entourage familial un enfant délinquant 7% des mères de niveau d'études supérieures (5% de risques de se tromper).
- 25% des ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 763 € et 18% des ménages dont le revenus mensuel est compris entre 1 525 et 2 287 € (revenu moyen supérieur) connaissent un enfant délinquant contre 1% des ménages dont le revenu par mois est supérieur à 3 049 € et aucun des ménages dont le revenu est compris entre 763 et 1 068 € par mois (1% de risques de se tromper).
- 59% des parents qui connaissent un enfant délinquant ne sont pas d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'un enfant délinquant pour leur faire prendre conscience de leurs obligations contre 27% des parents qui ne connaissent pas d'enfant délinquant (1% de risques de se tromper).
- 71% des parents qui connaissent un enfant délinquant pensent que pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes il faut avant tout favoriser le dialogue familial (1^{er} ou 2^{ème} rang des solutions les plus efficaces) contre 77% des parents qui ne connaissent pas d'enfant délinquant (10% de risques de se tromper).
- 16% des parents qui connaissent un enfant délinquant ont placé l'école concurrent à apprendre un métier dans les deux premiers rangs contre 21% des parents qui ne connaissent pas d'enfant délinquant (10% de risques de se tromper).
- 31% des parents qui ont répondu que l'absentéisme n'est pas un problème en soi et que l'on ne doit pas mener d'actions pour lutter contre ce phénomène, 17% des

parents qui pensent que responsabiliser le personnel d'encadrement des établissements est une des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme et 16% des parents qui pensent que sensibiliser (et former) les enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial contre 6% des parents qui pensent qu'une des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme est de contraindre les parents et 4% des parents qui pensent qu'il faut informer les parents sur l'obligation scolaire (10% de risques de se tromper).

De même, plus de la moitié des parents qui connaissent un enfant délinquant ont répondu qu'une des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire étaient la sensibilisation (et la formation) des enseignants à renouer le dialogue famille/enfant/école contre 30% des parents qui ne connaissent pas d'enfant délinquants (5% de risques de se tromper).

23% des parents qui connaissent un enfant délinquant pensent qu'une des 3 réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme scolaire est de contraindre les parents (amende, suppression des allocations...) contre 41% des parents qui ne connaissent pas d'enfant délinquant (10% de risques de se tromper). Enfin, 10% des parents qui connaissent un enfant délinquant pensent que pour lutter contre l'absentéisme, une des 3 réponses les plus efficace est l'information des parents sur l'obligation scolaire contre 27% des parents qui ne connaissent pas d'enfant délinquant (10% de risques de se tromper).

Autrement dit les parents qui connaissent un enfant délinquant pensent plus souvent que les autres parents, que l'absentéisme n'est pas un problème en soi et qu'il ne faut pas lutter contre. Ils pensent également plus fréquemment que les enseignants et le personnel d'encadrement doivent être sensibiliser et former à ce problème. Ainsi, les personnes extérieures à la famille sont plus souvent citées comme personnes impliquées dans la lutte contre l'absentéisme scolaire, par les parents qui connaissent un enfant délinquant. Ces parents semblent donc plus demandeurs d'aide extérieure dans la lutte contre l'absentéisme ou semblent avoir tendance à reporter ce problème sur d'autres personnes que sur les parents ou l'enfant.

Les parents qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial ont plutôt un niveau d'études faible, des revenus relativement modestes et ont plus fréquemment un enfant qui a entre 7 et 17 ans. Ils sont également moins souvent d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfants délinquants.

En ce qui concerne la relation entre consommation télévisuelle et numérique des jeunes et délinquance des mineurs, les parents qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial apparaissent comme moins sensibles que les autres à l'importance du dialogue familial pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes.

Enfin, pour ce qui est de la relation entre absentéisme scolaire et délinquance, les parents qui connaissent un enfant délinquant sont plus nombreux à penser que l'absentéisme n'est pas un problème en soi et qu'il ne faut pas lutter contre. Ils sont également plus nombreux à penser que dans la lutte contre la délinquance il est important de sensibiliser les enseignants et de responsabiliser le personnel d'encadrement et moins nombreux à penser qu'il faut contraindre les parents. Ainsi, les personnes extérieures à la famille sont plus souvent citées comme personnes impliquées dans la lutte contre l'absentéisme scolaire, par les parents qui connaissent un enfant délinquant. Ces parents semblent donc plus demandeurs d'aides extérieures dans la lutte contre l'absentéisme ou semblent avoir tendance à reporter ce problème sur d'autres personnes que sur les parents ou l'enfant.

IV.2. Quel acte « délinquant » ?

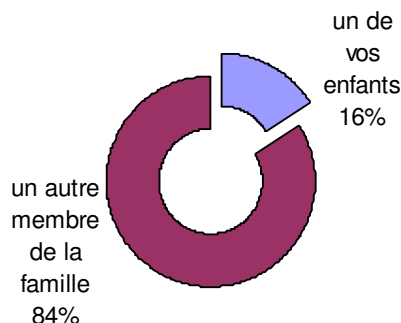
Quel acte "délinquant" l'enfant/le jeune a t il commis ? (30 répondants)		
vandalisme, dégradation de matériel...	11	37%
vol	7	24%
consommation de drogue	7	24%
violence physique : frapper une personne	5	19%
violence verbale : insulte	4	14%
fugue, école buissonnière	3	9%
revente drogue, arme, trafic	2	7%
conduite sans permis	1	3%

Le premier acte qualifié de délinquant cité par les parents qui connaissent un mineur délinquant dans leur entourage familial est le vandalisme avec plus du tiers des cas cités, puis viennent le vol et la consommation de drogue.

Il est à noter que les parents qui connaissent un enfant délinquant, ont souvent cités plusieurs actes de différentes natures pour un même jeune. Les actes délinquants sont souvent commis à répétition ou se cumulent.

IV.3. Dispositions pour éviter de nouveaux écarts

L'enfant/jeune ayant commis l'acte est (31 répondants) :



- Un de vos enfants

Avez-vous pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de votre enfant ?

Oui : 5 personnes sur 5 répondants

- Suivi psychologique ou éducateur : 3
- Réparation, remboursement des dégâts : 2
- Ecole spécialisée : 1
- Changement d'orientation scolaire : 1
- Changement de fréquentation : 1
- Punition : 1
- Dialogue : 1

- Un autre membre de la famille

Les parents ont-ils pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant ?

Oui : 15 personnes sur 24 répondants

- Dialogue responsabilisant : 6
- Suivi psychologique : 6
- Punition, sanction, « privé de sortie » : 3
- Réparation, remboursement des dégâts : 1
- Enfant plus surveillé : 2
- Placement en centre de désintoxication : 1

D'autres personnes de votre famille ont-elles pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement ?
 Oui : 2 personnes sur 5 répondants

Vous même de votre côté avez-vous pris des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune ?
 Oui : 8 personnes sur 23 répondants)

Discussion, dialogue responsabilisant

- Dialogue responsabilisant : 4
- Puniton, sanction : 1
- Discussion avec les parents : 2
- Compréhension, écoute, soutien : 1

D'après les éléments ci-dessus, tous les parents dont un des enfants a commis un acte délinquant sont intervenus pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant. Les dispositions prises par les parents concernent essentiellement le suivi de l'enfant, sa responsabilisation par le dialogue, la réparation des dégâts. La punition n'a été citée qu'une fois.

2 des 5 parents (40%) dont l'enfant a commis un acte délinquant estiment que leur entourage familial est également intervenu pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune. Ces personnes ont généralement dialogué avec le jeune et tenté de le responsabiliser.

Par contre, les parents qui connaissent un jeune délinquant dans leur entourage mais qui n'est pas un de leurs enfants, sont 37% à estimer que les parents du jeune n'ont pas pris de disposition pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de leur enfant. Ceux qui en ont prises ont eu recours essentiellement au dialogue, au soutien et à la responsabilisation du jeune. 3 personnes estiment que les enfants ont été punis.

Enfin, seulement 8 parents sur 23 (35%) sont intervenus pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeunes et ont tous pour cela eu recours au dialogue responsabilisant et au soutien à l'enfant et aux parents.

IV.4. Stratégies de lutte contre la délinquance

Voici une liste d'affirmations concernant les parents d'enfants mineurs ayant commis des actes de délinquance. Pour chacune pouvez-vous nous dire si vous êtes d'accord ou pas ?

%	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Nombre répondants
Sanctionner les parents (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations	32%	38%	23%	7%	283
Quel que soit l'âge de l'enfant, les parents doivent être sanctionnés	15%	29%	42%	14%	282
Quelle que soit la gravité de l'infraction commise par l'enfant, les parents doivent être sanctionnés	15%	30%	39%	16%	279

Pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, il faut maintenir leurs droits aux prestations familiales	13%	31%	35%	21%	271
<u>Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider</u>	34%	38%	22%	6%	276
Le paiement systématique par les parents d'une amende en cas d'infraction commise par leurs enfants serait une bonne mesure	13%	40%	33%	14%	284
La responsabilité des parents pour les actes commis par leurs enfants dépend de l'âge des enfants	26%	39%	21%	14%	280
<u>Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents</u>	36%	41%	16%	7%	282

Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider :

- 55% des chefs de familles monoparentales sont tout à fait favorables avec le fait d'aider les parents d'enfants délinquants plutôt que de les sanctionner contre 31% des couples (10% de risques de se tromper).
- Les pères de 15 à 25 ans et de 40 à 50 ans sont les plus favorables au fait d'aider les parents plutôt que de les sanctionner avec respectivement 100% et 70% de pères favorables (5% de risques de se tromper).
- 77% des chefs de familles artisans, commerçants ou cadres et 75% des chefs de familles sans activité professionnelle sont favorables au fait d'aider les parents plutôt que de les sanctionner contre 67% des ouvriers et des retraités et 43% des agriculteurs (5% de risques de se tromper).
- Aucun père de niveau d'étude primaire n'est d'accord avec le fait d'aider les parents d'enfants délinquants et pensent qu'il vaut mieux les sanctionner contre 78% des pères de niveau d'études supérieures (1% de risques de se tromper).
- 45% des parents de Saône et Loire et 41% des parents de la Nièvre sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents plutôt que de les sanctionner contre 25% des parents de la Côte d'Or et de l'Yonne (10% de risques de se tromper).
- Il existe une relation inverse forte entre le fait de penser que plutôt que de sanctionner les parents d'enfants délinquants il vaut mieux les aider et le fait de penser que sanctionner les parents est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations.

Il existe par contre une relation positive forte entre le fait de penser que plutôt que de sanctionner les parents d'enfants délinquants il vaut mieux les aider et le fait de penser que pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, il faut maintenir leurs droits aux prestations sociales. Ainsi, 67% des parents ayant répondu qu'il étaient tout à fait d'accord avec le fait de maintenir les prestations sociales des parents d'enfants délinquants sont également tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents d'enfants délinquants plutôt que de les sanctionner (1% de risques de se tromper).

De même, 82% des parents qui sont d'accord avec le fait que la responsabilité des parents dépend de l'âge des enfants sont également d'accord avec le fait d'aider les parents d'enfants délinquants plutôt que de les sanctionner (1% de risques de se tromper).

- 72% des parents qui pensent que les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents d'enfants délinquants sont également en d'accord avec le fait d'aider les parents plutôt que de les sanctionner (1% de risques de se tromper).
- 71% des parents pas du tout favorables à la suppression systématique du versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents plutôt que de les sanctionner (1% de risques de se tromper).
 - 59% des parents qui affirment bien connaître la mesure TPSF sont tout à fait favorables au fait d'aider les parents d'enfants délinquants plutôt que de les sanctionner (10% de risques de se tromper).
 - 70% des parents qui pensent que ce type de mesure peut permettre aux parents de prendre davantage conscience de leurs obligations sont également d'accord avec le fait d'aider les parents plutôt que de les sanctionner (5% de risques de se tromper).
 - 46% des parents qui pensent que pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leur obligations, il est préférable de mettre en place une mesure TPSF sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents plutôt que de les sanctionner (1% de risques de se tromper).
 - 46% des parents pour qui aider l'enfant est une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme sont également tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents d'enfants délinquants (1% de risques de se tromper). A l'inverse, 48% des parents qui pensent que contraindre les parents (amende, suppression des allocations...) d'un enfant absentéiste n'est pas une réponse efficace pour lutter contre l'absentéisme sont tout à fait d'accord avec le fait d'aider les parents d'un enfant délinquant plutôt que de les sanctionner (1% de risques de se tromper).

Les parents qui pensent qu'il vaut mieux aider les parents plutôt que de les sanctionner sont plus fréquemment des pères de niveau d'études supérieures, des parents de Saône et Loire, des familles monoparentales. Ces parents souhaitent plus souvent le maintien des prestations familiales pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs, ainsi que la mise en place de mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité. Ces parents sont de plus, moins souvent favorables à la suppression des allocations familiales dans le cas où un enfant est placé dans un centre éducatif fermé et plus fréquemment favorables à la mise en place d'une mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales.

Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents :

- 60% des parents qui connaissent bien la mesure TPSF sont tout à fait favorables au fait d'imposer des mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité contre 35% des parents qui ne connaissent pas cette mesure (5% de risques de se tromper).
- 80% des parents qui pensent que la mesure TPSF peut permettre de lutter contre la délinquance sont favorables au fait d'imposer des mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité contre 68% des parents qui pensent que la mesure ne permettra pas de lutter contre la délinquance (5% de risques de se tromper).
- 80% des parents qui tiennent compte de la signalétique jeunesse à la télévision sont favorables au fait d'imposer des mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité aux parents d'enfants délinquants contre 58% des parents qui ne tiennent pas compte de la signalétique jeunesse (5% de risques de se tromper).

- 40% des parents qui pensent que dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme scolaire il faut en priorité favoriser le dialogue familial sont tout à fait favorables au fait d'imposer des mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité aux parents d'enfants délinquants contre 18% des parents qui pensent que dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme scolaire il est moyennement important de favoriser le dialogue familial (5% de risques de se tromper).

Les parents qui pensent que les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents sont plus fréquemment des parents qui connaissent bien la mesure TPSF et qui pensent que cette mesure peut permettre de lutter contre la délinquance. Ces parents tiennent également plus souvent compte de la signalétique jeunesse à la télévision. Ces parents pensent de plus, plus fréquemment que dans la lutte contre l'absentéisme, il est important de favoriser le dialogue familial.

SYNTHESE

DE LA PARTIE II.4. : LA DELINQUANCE DES MINEURS

Connaissance d'un enfant délinquant :

Les parents qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial ont plutôt un niveau d'études faible, des revenus relativement modestes et ont plus fréquemment un enfant qui a entre 7 et 17 ans. Ils sont également moins souvent d'accord avec le fait de sanctionner les parents d'enfants délinquants.

Les enfants délinquants connus par les parents interrogés sont plus souvent des garçons que des filles.

Quel acte « délinquant » ? :

L'acte qualifié de délinquant le plus fréquemment cité par les parents qui connaissent un mineur délinquant dans leur entourage familial est le vandalisme (avec plus du tiers des cas cités), puis viennent le vol et la consommation de drogue.

Il est à noter que les parents qui connaissent un enfant délinquant, ont souvent cités plusieurs actes de différentes natures pour un même jeune. Les actes délinquants sont souvent commis à répétition ou se cumulent.

Dispositions pour éviter de nouveaux écarts :

Quel que soit le lien que les parents ont avec l'enfant délinquant (leur enfant ou un autre membre de la famille), le dialogue responsabilisant et le soutien constituent les principales dispositions prises pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de cet enfant. Tous les parents dont leur propre enfant a commis un acte délinquant ont eu recours au dialogue, au suivi de l'enfant et à sa responsabilisation.

Stratégies de lutte contre la délinquance :

Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider : Les parents qui pensent qu'il vaut mieux aider les parents plutôt que de les sanctionner sont plus fréquemment :

- des pères de niveau d'études supérieures,
- des parents de Saône et Loire,
- des familles monoparentales.

Ils souhaitent également plus souvent le maintien des prestations familiales pour inciter les parents à mieux assumer leurs devoirs et la mise en place de mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité,

Ils sont moins souvent favorables à la suppression des allocations familiales dans le cas où un enfant est placé dans un centre éducatif fermé et plus fréquemment favorables à la mise en place d'une mesure de Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales.

Ainsi, alors que les parents qui connaissent un enfant délinquant ont pour la plupart eu recours au dialogue pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de l'enfant, ceux qui n'en connaissent pas pensent plus fréquemment qu'il faut sanctionner les parents.

Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents : Les parents qui pensent qu'il faut imposer les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité sont plus fréquemment :

- des parents qui connaissent bien la mesure TPSF,
- et qui pensent que cette mesure peut permettre de lutter contre la délinquance.

Ces parents tiennent également plus souvent compte de la signalétique jeunesse à la télévision.

Ces parents pensent de plus, plus fréquemment que dans la lutte contre l'absentéisme, il est important de favoriser le dialogue familial.

Relation entre consommation télévisuelle et numérique et délinquance des mineurs

Les parents qui connaissent un enfant délinquant dans leur entourage familial apparaissent comme moins sensibles que les autres parents à l'importance du dialogue familial pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes.

Relation entre absentéisme scolaire et délinquance des mineurs

Les parents qui connaissent un enfant délinquant sont plus nombreux à penser que l'absentéisme n'est pas un problème en soi et qu'il ne faut pas lutter contre. Ils sont également plus nombreux à penser que dans la lutte contre l'absentéisme, il est important de sensibiliser les enseignants et de responsabiliser le personnel d'encadrement et moins nombreux à penser qu'il faut contraindre les parents. Ainsi, les personnes extérieures à la famille sont plus souvent citées comme personnes impliquées dans la lutte contre l'absentéisme scolaire, par les parents qui connaissent un enfant délinquant. Ces parents semblent donc plus demandeurs d'aide extérieure dans la lutte contre l'absentéisme ou semblent avoir tendance à reporter ce problème sur d'autres personnes que sur les parents ou l'enfant.